

Le président de l'université de La Réunion

Vu l'article L613-1 du code de l'éducation ;
Vu l'article R.631-1-3 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de maïeutique ;
Vu l'arrêté du 13 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de maïeutique ;
Vu l'arrêté du 15 février 2021 relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de maïeutiques ;

ARRETE

Article 1 : Sont désignés en qualité de président et membres du jury d'admission pour l'admission en deuxième ou troisième année des études médicales ou de maïeutique pour 2022-2023 :

Président(e) : Bérénice DORAY, PU-PH, Médecine (Université de La Réunion)

Membres : Jean-Jacques HOARAU, Maitres de conférences, Médecine (Université de La Réunion)
Arnaud WINER, PRA, Médecine (Université de La Réunion)
Estelle NOBECOURT, PU-PH, Médecine (Université de La Réunion)

Peter VON THEOBALD, PU-PH, Maïeutique (Université de La Réunion)
Sabrina HUBERT-PAYET, sage-femme coordinatrice, directrice de l'École de Sage-femme de La Réunion,
Maïeutique (Ecole de sage-femme de La Réunion)
Christelle RIVIERE, Sage-femme enseignante, Maïeutique (Ecole de sage-femme de La Réunion)

Article 2 : La direction générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité adéquates conformément à la réglementation

Saint-Denis, le 26 AVR 2022

Le Président de l'université de La Réunion

Par déléguée du Président de l'Université,
la Vice-présidente ou le Président de l'Administration
en charge de la Formation et de la Vie Universitaire

Pr. Frédéric MIRANVILLE

Marceline DUCROCQ-GRONDIN